

# Taille des haies de nos jardins



Une haie n'est pas uniquement un élément du paysage du jardin. Elle joue un rôle dans la biodiversité et la préservation du biotope.

L'**Office français de la biodiversité** invite fortement les particuliers à **éviter la taille et l'élagage du 15 mars au 31 juillet**, pendant la période de nidification des oiseaux.

Recommandation à conjuguer avec la réglementation sur l'entretien des haies mitoyennes :  
<https://www.mairieleslogesenjosas.fr/vie-pratique/civisme-et-bon-voisinage/entretien-et-proprete/>

## Lien associé

[Recommandation OFB www.ofb.gouv.fr](https://www.ofb.gouv.fr)

## Sur le même sujet



## Entretien et propreté

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)